



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Normandie | 2020

---

## Sartilly-Baie-Bocage – Place de la Mairie, Grande Rue

Opération préventive de diagnostic (2020)

Hélène Dupont et Raphaëlle Lefebvre

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/149941>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Hélène Dupont, Raphaëlle Lefebvre, « Sartilly-Baie-Bocage – Place de la Mairie, Grande Rue » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 13 décembre 2023, consulté le 13 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/149941>

---

Ce document a été généré automatiquement le 13 décembre 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Sartilly-Baie-Bocage – Place de la Mairie, Grande Rue

Opération préventive de diagnostic (2020)

Hélène Dupont et Raphaëlle Lefebvre

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 L'emprise du diagnostic (6 530 m<sup>2</sup>) englobe la voirie qui distribue le centre-bourg, ainsi que les limites de l'enclos ecclésial et cimétierial de l'église paroissiale de Sartilly. Il est fait mention de l'église pour la première fois à la fin du XI<sup>e</sup> s. dans un acte de donation du patronage par le seigneur de Sartilly à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Un état de construction médiéval d'un premier édifice détruit au milieu du XIX<sup>e</sup> s. pour en construire un autre plus vaste est attesté par la présence d'un portail de style roman de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. remonté dans la nouvelle église. Le diagnostic a ainsi permis d'évaluer l'état de préservation de l'ancienne église ainsi que la densité d'inhumations du cimetière. Aucun élément de datation absolue n'a été recueilli, les tessons de céramique ayant été retrouvés en grande majorité dans la terre de cimetière fournissant un « bruit de fond » chronologique entre la période médiévale classique et la fin du XIX<sup>e</sup> s. Ainsi, seule une chronologie relative et un phasage global des vestiges peuvent être envisagés.
- 2 Les onze tranchées, implantées à partir des données figurées sur le plan cadastral de 1828 antérieur à la démolition de l'église et à la désaffectation du cimetière, ont permis de mettre au jour 192 entités archéologiques. Plus de la moitié d'entre elles concerne les inhumations. Un plan de l'église reconstitué à partir des données documentaires indique une surface de 300 m<sup>2</sup> environ. Un premier état correspondrait à un édifice à nef unique d'environ 200 m<sup>2</sup>, auquel se seraient ajoutés dans un second temps un chœur au XIII<sup>e</sup> s. et une chapelle contre le mur gouttereau sud. Même si les murs de la première phase n'ont probablement pas été découverts, l'opération permet

d'attester l'existence d'au moins deux campagnes de construction : les murs dégagés, dont le tracé correspond à l'état figuré sur le cadastre de 1828, recoupent ainsi des sépultures qui appartiennent très probablement à l'aire d'inhumation cimetériale située immédiatement contre le mur nord et le portail sud de la première église. Les murs, préservés sur une ou deux assises, sont construits dans le loess en place et sont atteints entre 0,4 et 0,6 m de la surface actuelle. Larges de 0,8 à 0,9 m, ils sont édifiés à l'aide de blocs de granit noyés dans un mortier de sable jaune et de chaux. Ils ont à l'évidence subi une récupération importante lors de la destruction de l'église et du nivellement de la place, comme en attestent la présence de tranchées de récupération, notamment au niveau du chevet.

- 3 Les murs et tranchées de fondation des limites nord et orientale de l'enclos cimetériel, d'une superficie de 2 000 m<sup>2</sup> en 1828, ont été identifiés dans quatre tranchées. Très arasés, puisqu'il ne subsiste qu'une ou deux assises quand elles existent encore, le niveau d'apparition des maçonneries se situe entre 0,4 et 1,1 m de la surface actuelle. La limite nord de l'enclos a évolué puisqu'au moins trois phases d'agrandissement ont été identifiées. Le dernier état correspond à la création du mur de clôture du jardin du presbytère construit en 1785, qui s'installe dans l'emprise d'une voie longeant le mur nord de l'enclos. Cette voie a été repérée au nord-ouest de l'emprise du diagnostic, directement sous le sol actuel. Elle est large de 6,1 m, a été testée sur 1,5 m de profondeur et se poursuit probablement encore sur une cinquantaine de centimètres. Une rapide étude archéogéographique montre que deux autres portions de ce chemin ont déjà été découvertes lors de deux opérations de diagnostic à quelques centaines de mètres à l'est du centre-bourg.
- 4 À l'intérieur de l'angle nord-ouest de l'enclos, une fosse creusée pour installer un moule à cloche de 0,68 m de diamètre a été dégagée à 1,1 m du sol actuel. Cette fosse présente trois phases d'activité. Aucun élément ne peut préciser sa datation mais les archives communales attestent que la cloche de la nouvelle église a été fondue en 1913 dans un atelier de Villedieu. Il s'agit donc probablement de(s) cloche(s) de l'ancienne église détruite. Cette zone est vierge de toute inhumation et semble délimitée par un mur qui crée une petite parcelle au sein de l'enclos.
- 5 Six sondages répartis dans différentes aires d'inhumations du cimetière ont permis de découvrir 98 sépultures. La fouille de la moitié des fosses documente les pratiques funéraires : la majorité des sépultures respecte l'orientation de l'église, tête au nord-ouest, pieds au sud-est. Cependant, les sépultures situées au sud du cimetière sont légèrement désaxées pour respecter l'orientation du mur de l'enclos cimetériel qu'elles longent. Les individus étaient tous déposés sur le dos, les membres inférieurs allongés dans l'axe du corps. La position des membres supérieurs est plus hétérogène. Une majorité d'individus est inhumée dans des cercueils en bois cloués, mode d'inhumation classique pour les périodes médiévales et modernes. Cependant, des coffrages en bois calés simplement par des pierres calcaires ont également été identifiés : deux sépultures ont un aménagement au niveau de la tête, plusieurs pierres posées parfois de chant ayant servi de calage céphalique. Ce mode d'inhumation se retrouve plutôt dans les premières phases d'occupation du cimetière. Le dépôt de mobilier funéraire est relativement rare car seuls deux chapelets d'époque moderne ont été déposés avec deux immatures et une bague était portée par un défunt.
- 6 La présence de tombes d'adultes et d'immatures indique que nous sommes dans un cimetière de type paroissial. L'état de conservation assez moyen des ossements a limité

les études bio-anthropologiques. La détermination du sexe n'a pu être réalisée que pour un seul individu. Peu de lésions pathologiques ont été identifiées mais l'état bucco-dentaire de plusieurs individus est relativement mauvais.

- 7 La densité d'occupation la plus élevée (jusqu'à huit phases et une moyenne de huit sépultures au m<sup>2</sup>) se situe immédiatement autour de l'église contre les murs (portail et mur nord) ; dans la partie sud de l'enclos la densité est de l'ordre de trois sépultures par m<sup>2</sup> avec une moyenne de trois à quatre phases d'inhumation. La destruction de la première église a été accompagnée d'un arasement important, car le chœur et la nef sont vierges de toute sépulture.
- 8 La totalité de l'emprise inclut de manière opportune à la fois la totalité de l'enclos cimetériel et une partie de l'église médiévale, ce qui permettrait d'effectuer une étude archéo-anthropologique et spatiale d'une population médiévale et moderne d'un petit bourg rural qui augmente au point de devoir construire une nouvelle église deux fois plus vaste au milieu du XIX<sup>e</sup> s. L'emprise permet également d'atteindre les axes qui président à l'organisation viaire et quotidienne d'un petit bourg en l'intégrant dans un territoire plus vaste de moyenne et longue distance.

Fig. 1 – Individu inhumé dans une fosse à loge céphalique recoupée par le mur ouest de l'église



Cliché : Inrap.

**Fig. 2 – Traces lignees de cercueils trapézoïdaux au nord-ouest de l'église**

Cliché : Inrap.

---

## INDEX

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1FsQIXlSvE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4pZP7RzdlG>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

**Année de l'opération** : 2020

## AUTEURS

**HÉLÈNE DUPONT**

Inrap

**RAPHAËLLE LEFEBVRE**

Inrap

DIRECTEURFOUILLES\_DESCRIPTION

HÉLÈNE DUPONT

Inrap